

Méthotrexate par voie orale : dose hebdomadaire et non quotidienne !

Abderrahim DERRAJI - 2016-11-15 01:21:50 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis 2007, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) reçoit des notifications concernant des erreurs commises par des patients ayant pris le méthotrexate d'une manière quotidienne au lieu d'hebdomadaire. Selon le point d'information de l'ANSM DU 14 novembre, ces erreurs ont pu avoir des conséquences graves, voire fatales, pour les patients.

L'ANSM rappelle aux professionnels de santé que le jour de prise doit être mentionné sur l'ordonnance, la boîte et le feuillet patient pour éviter d'éventuelles erreurs. L'ANSM recommande également aux pharmaciens et au personnel soignant d'être vigilants lors de toute délivrance ou administration de méthotrexate par voie orale.

Le méthotrexate par voie orale s'effectue une seule fois par semaine et la posologie s'exprime en mg/semaine. Cette posologie hebdomadaire convient à l'ensemble de ses indications : traitement de la polyarthrite rhumatoïde active, du psoriasis de l'adulte et le traitement d'entretien des leucémies aiguës lymphoblastiques.

La survenue des erreurs a conduit à la mise en place de plusieurs mesures correctives consistant notamment en l'ajout de mises en garde dans la notice et d'un avertissement sur les boîtes de ces médicaments stipulant qu'ils doivent être pris une fois par semaine. Il a également été recommandé aux prescripteurs d'indiquer sur l'ordonnance le jour de la semaine où le médicament doit être administré. Malgré la mise en place de ces recommandations, l'ANSM a régulièrement connaissance de cas d'erreurs médicamenteuses.